Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale

Direction
Départementale du Travail, de l'Emploi et
de la Formation professionnelle

Mission d'Animation de
l'Inspection du Travail

5ème Section d'Inspection
55,Boulevard Périer
13415 MARSEILLE cedex 20

☎ 04 91 57.96 59
🕮 : 04 91 53 78 95

Services d'informations du public :
36 15 Emploi (1F/mn015€)
(modulo 0,08€)
internet :www.travail.gouv.fr

RÉCEPTION DU PUBLIC SUR
RENDEZ-VOUS
LE MERCREDI MATIN
TELEPHONE LE MERCREDI
APRES-MIDI

L'Inspecteur du Travail

à

Monsieur Christian POCHAT
Syndicat Sud Énergie
G.D.F Réseau transport

Marseille, le 27/05/05

Affaire suivie par : Régis GAUBERT
Mél : dd-13.inspection-section05@dd-13.travail.gouv.fr
Réf. : RG/DD/n°395
P.J. : 1

Monsieur

J'ai l'honneur de vous faire parvenir copie du courrier adressé à GAZ de France.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Régis GAUBERT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale.

Direction
partementale du Travail, de l'Emploi et
de la Formation professionnelle

Mission d'Animation de
l'Inspection du Travail

5ème Section d'Inspection
55,Boulevard Périer
13415 MARSEILLE cedex 20

☎ 04 91 57.96 59
🕮 : 04 91 53 78 95

Services d'informations
du public :
36 15 Emploi 0,15 €
(Modulo 0,08 €)
internet :www.travail.gouv.fr

RÉCEPTION DU PUBLIC SUR RENDEZ-VOUS
LE MERCREDI APRÈS-MIDI
TELEPHONE
LE MERCREDI MATIN

appel :
outes les entreprises oivent procéder à une valuation des risques de eur activité. Vous devez être n mesure de présenter, lors e tout contrôle de nos ervices, le document unique e restitution de cette valuation

L'Inspecteur du travail

à

Monsieur le Directeur
GAZ de France
Direction des grandes infrastructures
Région Méditerranée
B.P 131
13317 Marseille cedex 15

Marseille, le 27/05/05

Affaire suivie par : Régis GAUBERT
Mél : dd-13.inspection-section05@dd-13.travail.gouv.fr

Objet **: Élection des représentants du personnel**

N/Réf. : RG/DD/n°394

Réf : intervention Monsieur POCHAT syndicat Sud.

Monsieur le Directeur,

Monsieur Pochat représentant le syndicat Sud Énergie vient de nous saisir au sujet de l'absence de représentant du personnel dans votre société créée en janvier 2005 selon ce dernier, malgré plusieurs contacts à ce sujet, pour la mise en place de représentants du personnel, la situation est toujours bloquée.

Je vous demande de bien vouloir me communiquer votre position sur cette question et de m'indiquer la solution retenue pour la mise en place des représentants du personnel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Régis GAUBERT